

**VILLE DE LA SEYNE SUR MER - ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS
SUR LE RESEAU ROUTIER COMMUNAL**
arrêté n°18-0033 du 22 janvier 2018

AVIS DE TENUE DE CHANTIER COURANT
(à transmettre au moins 1 semaine avant le démarrage du chantier)

Numéro de l'arrêté de Chantier Courant : 18-0033-2018-0688c

LOCALISATION DU CHANTIER (rue, avenue, place, voie, n°, tronçon...) :
82, Rue BAUDELAIRE

Porte atteinte à l'intégrité du domaine public : OUI

NATURE DES TRAVAUX :
Travaux sur trottoir en accord avec Mr SENAC

Travaux exécutés par une entreprise Maître d'œuvre/ouvrage : Mr PERTRY	Travaux exécutés en régie ou dans le cadre d'un marché public de travaux pour le compte de la Ville
---	--

PERIODE PREVUE : du 03/01/2019 au 18/01/2019 inclus

MODE D'EXPLOITATION

Type	Oui	Non	Observations
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécit	X		
Alternat	B15/C18	X	Stationnement interdit
	K10	X	
	Feux tricolores	X	

CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise :
Personne responsable du chantier : Mr PERTRY Anthony -
82, rue BAUDELAIRE 83 500 LA SEYNE / MER
Téléphone de permanence du chantier 24/24 :

ENTREPRISE :
Date : 20/12/2018
Signature/cachet :

Cadre réservé à l'administration

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

OUI X	OUI, avec les restrictions suivantes :	NON, au motif suivant : Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique Autre
A La Seyne sur Mer, le 28 DÉC. 2018		Signature/cachet : 